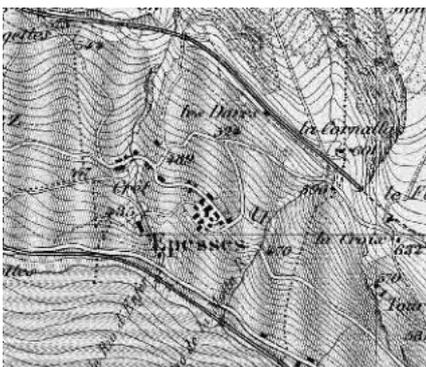


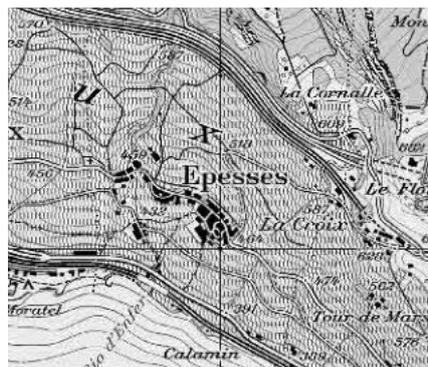


Photo aérienne Bruno Pellandini 2008, © OFC, Berne

Remarquable silhouette du village viticole, structuré par un long front horizontal articulé en trois entités le long d'un axe sinueux en amont et par une rangée compacte en aval, au premier plan.



Carte Siegfried 1873



Carte nationale 2009

Village

⊗	⊗	⊗	Qualités de situation
⊗	⊗	⊗	Qualités spatiales
⊗	⊗	⊗	Qualités historico-architecturales

Epesses

Commune de Bourg-en-Lavaux, district de Lavaux-Oron, canton de Vaud



1



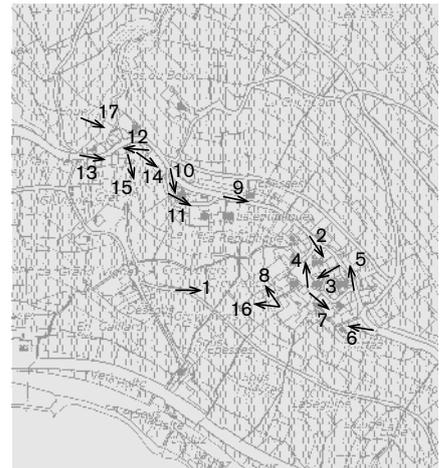
2 Anc. Maison de commune et école, 1770–80



3



4



Base du plan: PB-MO 1: 5 000, Etabli sur la base des données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 06/2014
Emplacement des prises de vue 1: 10 000
Photographies 2009 : 7-14, 16, 17
Photographies 2012 : 1-6, 15



5



6



7



8

Epesses

Commune de Bourg-en-Lavaux, district de Lavaux-Oron, canton de Vaud



9



10



11



12 Crêt-Dessus



13



14



15 Crêt-Dessous

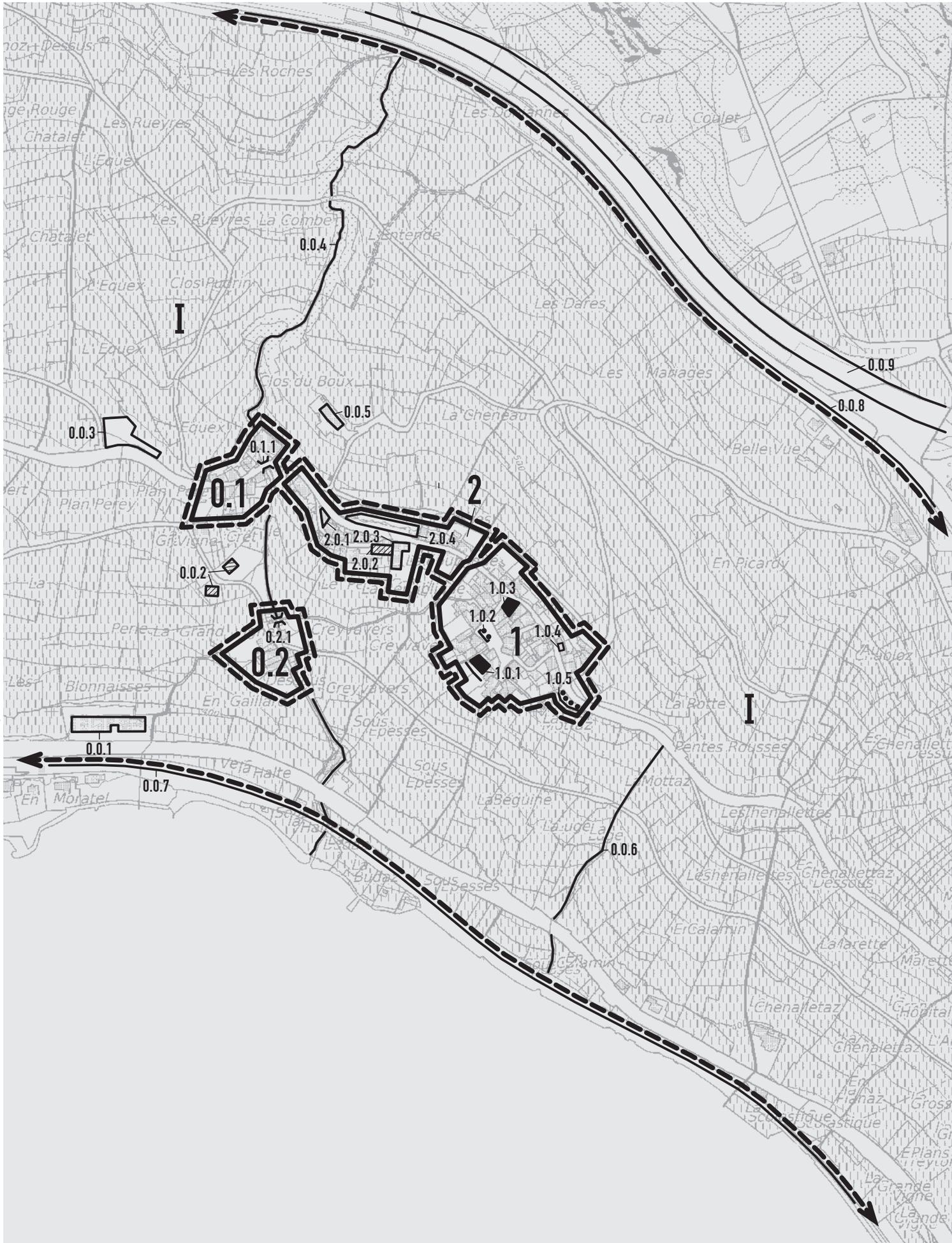


16



17

Base du plan: PB-MO 1:5 000, Etabli sur la données cadastrales, Autorisation de l'Office de l'information sur le territoire - Vaud N° 06/2014



- Périmètre, Ensemble (P, E)
- Environnement (PE, EE)
- Elément individuel (EI)
- Observation
- Perturbation

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Composante principale traversée par un axe horizontal, voirie secondaire perpendiculaire formant une boucle en aval, bâti compact, contigu et étagé constitué ess. de maisons vigneronnes remontant aux 17 ^e -19 ^e s.	A	×	×	×	A			1-7,17
EI	1.0.1	Maison de maître de style néoclassique, marquant le front S, reconstr. 1841-46, terrasse dominant un petit jardin à la française				×	A	o		1
	1.0.2	Place centrale marquée par une fontaine et des platanes						o		4
EI	1.0.3	Anc. Maison de commune et école dotée d'un clocheton massif, transf. en habitations, 1770-80				×	A			2
	1.0.4	Fontaine couverte inscrite au rez-de-chaussée d'une maison, vers 1843						o		5
	1.0.5	Esplanade agrémentée d'arbres et d'un pressoir, remarquable panorama sur le Léman et les Alpes						o		6
P	2	Composante secondaire longeant la courbe de niveau, boucle de voirie bordée d'un double front de rue, succession de rangées de maisons villageoises et vigneronnes, 19 ^e -1 ^{re} m. 20 ^e s.	AB	/	/	×	A			8-11
	2.0.1	Auberge du Vigneron située en tête d'îlot, att. 19 ^e s.						o		10
	2.0.2	Immeuble de trois niveaux jurant avec le style des bâtiments alentours, années 1960							o	
	2.0.3	Maison de commune et école, deux corps de bâtiment implantés en équerre, vers 1937						o		8
	2.0.4	Long garage-parking couvert situé en amont de la route de la Corniche, 1976						o		
E	0.1	Cellule dite du Crêt-Dessus, extension suivant une vigoureuse courbe de la route de la Corniche, formant un court double front de rue, maisons vigneronnes et domaines, ess. 2 ^e m. 19 ^e s. ; jardins en aval	A	×	/	×	A			12-14
	0.1.1	Pont daté 1854						o		12
E	0.2	Cellule dite du Crêt-Dessous, remarquable rangée de maisons vigneronnes du 19 ^e s., dont une de 1816 avec un toit à la Mansart, disposition étagée le long d'un axe montant, gouttereaux sur rue, jardins au SO, dépendances et ruraux au NE ; constituant le premier plan du site	A	×	/	×	A			15,16
	0.2.1	Pont en arc, partie supérieure percée d'ouvertures, att. 1710-11						o		
EE	I	Coteau viticole en terrasses remarquablement bien préservé formant un impressionnant tapi continu	a			×	a			1,8,15-17
	0.0.1	Hôtel Lavaux, blocs de trois niveaux, toit plat, implantation inadaptée au pied du coteau viticole, 1968						o		
	0.0.2	Maisons individuelles grappillant des espaces dans le coteau, années 1950-60							o	
	0.0.3	Cimetière entouré d'un mur						o		
	0.0.4	Ruisseau du Rio d'Enfer, bordé d'un cordon boisé en amont et débouchant sur un anc. moulin transf. 1855 puis abandonné						o		15
	0.0.5	Maison de maître, long corps de bâtiment doté d'un toit à demi-croupes, murs contenant une terrasse côté lac, 1649-1878, rest. 1944						o		8
	0.0.6	Ruisseau Rio de la Motta						o		
	0.0.7	Ligne de chemin de fer Lausanne-Brigue, 1961						o		
	0.0.8	Ligne de chemin de fer Lausanne-Berne, 1962						o		1
	0.0.9	Autoroute A 9 Lausanne-Aigle, 1970						o		8

Développement de l'agglomération

Histoire et évolution du site

Situé à environ trois kilomètres à l'est de Cully, en plein cœur du vignoble de Lavaux, Epesses est un village viticole dont la silhouette est façonnée par une série de groupements, à savoir trois cellules s'enchaînant sur une ligne horizontale, plus une entité en contrebas formant un front au premier plan. Les premières traces d'occupation humaine dans ce site, révélées par la présence d'une voie et la découverte de quelques monnaies, remontent à l'époque romaine. Quant à la première mention de la localité, elle date de 1453, sous la forme d'Espesses, qui proviendrait du latin « spissa » signifiant fourré, massif épais et touffu. Cela ferait allusion au fait que ce territoire était jadis couvert de forêts ou de taillis. A une époque indéterminée mais dans tous les cas lointaine, il fut constaté à plusieurs reprises que le terrain avait tendance à glisser, jusqu'au jour où il se produisit un affaissement du sol provenant sans doute d'un éboulement de la colline de Cornallaz. Tout le village se retrouva une centaine de mètres plus bas, sans que ce glissement entraînaît pour autant la destruction du bâti, du moins à ce que l'on dit. Une fête religieuse fut instaurée afin de célébrer ce fait miraculeux. Les travaux de consolidation réalisés dans la partie supérieure du versant lors de la construction de la ligne de chemin de fer Lausanne–Berne semblent dès lors avoir écarté tout risque de glissement de terrain.

Au 13^e siècle, le prieuré bénédictin de Lutry possédait d'importants droits dans la contrée ; les hommes devaient par exemple marcher en guerre sous la bannière du prieur et contribuer aux travaux de fortification du château de Montagny. Un officier, appelé métral, représentait ce prieuré. Au spirituel, Epesses appartenait à la paroisse de Villette et possédait une chapelle filiale dédiée à saint Jacques mentionnée en 1352. Puis, la communauté se rattacha à celle de Cully en 1766. En 1464, les habitants furent affranchis d'un impôt appelé la taille.

Sous l'Ancien Régime, Epesses formait le Quart dit « de deçà », c'est-à-dire l'un des quatre qui formaient la commune générale de Villette, communauté mi-religieuse mi-civile jouissant d'une certaine auto-

mie locale. Ce Quart appartenait au bailliage de Lausanne. Un plan de 1710–1711 indique qu'à cette époque, le bâti se cantonnait à la partie située en aval de l'axe qui deviendra la route de la Corniche, seule une habitation faisant ici exception, étant établie en amont. Le groupement correspondant à la composante principale actuelle était le plus étendu et le seul à être entièrement organisé autour d'une place centrale. La commune comptait 243 habitants en 1764, puis 337 en 1803.

Dès la Révolution vaudoise de 1798, la commune fit partie du district de Lavaux. Epesses fut créé en 1824 suite à la division de la grande commune de Villette. Son territoire se déroula alors telle une bande étroite dévalant le coteau et plongeant dans le lac. Ce découpage comprenait deux parties distinctes, à savoir des forêts, des terres agricoles et des pâtures dans la partie supérieure, et le coteau viticole dans la partie inférieure. La viticulture représentait ainsi l'essentiel des activités de ses habitants. Il n'est alors pas étonnant qu'en 1838, toutes les maisons comportaient, selon les sources, un pressoir et une cave. Certaines habitations étaient complétées par de petites étables, de modestes écuries et fenils, ainsi que des remises. La première boutique est attestée en 1843. Une fromagerie s'installa au cœur de la localité en 1877, ainsi qu'une boulangerie, en 1898. Au cours du 19^e siècle, en 1860 exactement, la courbe d'évolution de la population atteignit un pic, culminant à 430 habitants, avant de se tasser.

Comme en témoigne la première édition de la carte Siegfried de 1873, de nombreuses voies de communication apparues dans la seconde moitié du 19^e siècle s'échelonnent parallèlement aux rives, respectivement de bas en haut : la ligne de chemin de fer du Simplon reliant Lausanne à Brigue, construite en 1861 et passant au ras du Léman, la route cantonale passant juste en amont de cette voie, la route de la Corniche reliant Cully à Chexbres et formant l'axe principal horizontal sur lequel s'appuient les différentes composantes bâties ou amorces de cellules et, enfin, la ligne Lausanne–Berne établie en 1862 en contre-haut du coteau. Sur cette carte, comme sur celle relevée un siècle et demi plus tôt, la localité se concentre en particulier sur le groupe oriental, qui forme le

noyau d'origine. L'entité située à l'ouest de celui-ci apparaît sous la forme de bribes et n'atteindra son état actuel qu'à la fin du 19^e siècle et dans la première moitié du 20^e siècle. Les deux autres cellules, dites Crêt-Dessus et Crêt-Dessous, déjà présentes, furent néanmoins étoffées par la suite par de petits bâtiments. Au pied du versant, en bordure du Rio d'Enfer, figure le moulin construit en 1855. Ce qui surprend en comparant la carte Siegfried et la carte actuelle, c'est combien le coteau viticole demeure inchangé. En effet, chose particulièrement exceptionnelle, seules deux ou trois constructions sont venues s'implanter sur le versant.

Au 20^e siècle, la démographie d'Epesses connut une décroissance, fait contraire à l'évolution générale de la population du canton ; si la commune comptait 419 habitants en 1900, ce chiffre baissa ensuite constamment, jusqu'à totaliser 378 personnes en 1941. Cet affaiblissement résulta certainement des difficultés rencontrées dans le domaine viticole, en raison des nombreux ravageurs ayant affecté la vigne autour des années 1910–1920. Malgré un rebond en 1950, avec 403 résidents, le niveau ne cessa de baisser, si bien que l'on y dénombrait 378 personnes en 1970. L'autoroute A9 ouverte cette même année en amont de la ligne de chemin de fer, en position dominante, aurait pu constituer un certain atout pour le développement de la localité, avec l'accès à Chexbres, situé à proximité, mais il n'en fut rien. Le bâti fut épargné par les nombreux développements résidentiels caractérisant la seconde moitié du 20^e siècle, conservant ainsi remarquablement sa substance et sa structure d'origine. La population atteint son niveau le plus bas en 2000, avec 308 habitants seulement. En 2011 eut lieu la fusion de cinq communes, à savoir Epesses, Riex, Cully, Villette et Grandvaux, créant celle de Bourg-en-Lavaux, qui totalisait alors 5010 âmes. Comptant à son actif une trentaine de pressoirs, Epesses continue aujourd'hui de perpétuer sa vocation vigneronne.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Situées sur la route de la Corniche, à mi-chemin entre Cully, sis au bord du lac, et Chexbres, établi en contre-haut du coteau viticole, les composantes bâties du village s'enchaînent à la suite en prenant comme point de départ l'échancrure créée par le passage du Rio d'Enfer. Trois entités disposées tels des maillons (1, 2, 0.1) se succèdent sur un plan horizontal formant un front linéaire compact, modulé toutefois par les plissements du terrain qui génèrent des variations d'orientation. En contrebas, une cellule (0.2) implantée au premier plan constitue un front linéaire qui forge toute la silhouette de la localité. Ce tableau ne serait pas aussi réussi sans la présence homogène et remarquablement préservée du vignoble (I) échelonnant ses terrasses de l'autoroute (0.0.9), en amont, jusqu'au lac. Par ailleurs, de par leur position dominante, les divers groupements bénéficient d'une vue remarquable sur le Léman et les Alpes, qui forment un massif vertical émergeant du plan d'eau.

Le noyau central

La composante principale (1) se situe à l'extrémité orientale du front horizontal. Le bâti s'articule autour d'une boucle de voirie qui vient s'appuyer sur l'axe linéaire traversant la partie supérieure. Les bâtiments, essentiellement des maisons vigneronnes datant du 17^e au 19^e siècle, sont souvent surmontés de dômes. Ils sont implantés de manière à occuper le moins de terrain possible : l'habitat gagne ainsi en hauteur, comptant facilement trois à quatre niveaux, réduisant son emprise au sol. Il en résulte un tissu dense et compact, formant un double front de rue en partie contigu et très nettement défini le long de la route de la Corniche, tandis que dans la partie inférieure, se développent des îlots de forme irrégulière donnant sur de petites cours. La voirie est également touchée par cette économie d'espace ; elle se caractérise en effet par des ruelles très étroites qui se fauillent parfois tortueusement entre les bâtiments. Au centre de la composante s'inscrit une place fermée (1.0.2), délimitée de toutes parts par des fronts de façades contiguës. Elle est agrémentée d'une fontaine et de quelques platanes au sud. En raison de la compacité du bâti, cet élargissement de l'espace-rue apparaît telle

une parenthèse bienvenue au sein du groupement. Par ailleurs, il joue le rôle de place centrale. Les qualités spatiales de cette composante s'avèrent ainsi remarquables, de par la diversité des espaces-rues rencontrés : fermés ou ouverts, sombres ou lumineux, linéaires ou sinueux, ou encore, à plat ou très raides.

Le long de la route de la Corniche, un édifice se démarque du bâti. Il s'agit de l'ancienne Maison de commune et école de 1770–1780 (1.0.3), édifice de trois niveaux prenant jour par une série de fenêtres disposées régulièrement. Il est coiffé d'un clocheton massif qui forme l'unique élément saillant du reste des toitures alentours, créant un point de repère dans la silhouette de la composante. Il a été transformé en habitations. En direction de l'est, sur le côté amont de ce même axe, apparaît une curiosité, à savoir une fontaine (1.0.4), dont la particularité est de s'inscrire au rez-de-chaussée d'une maison. A l'extrémité orientale, la rue débouche sur une esplanade agrémentée de quelques arbres et d'un pressoir (1.0.5) qui donne sur un remarquable panorama. Après avoir traversé ce tissu bâti particulièrement dense, ce large dégagement visuel frappe encore davantage par effet de contraste. Depuis le lac, la silhouette méridionale de cette entité est marquée par une maison de maître de style néoclassique (1.0.1) reconstruite entre 1841 et 1846. En comparaison avec les autres bâtisses, cette demeure se distingue par sa large façade symétrique de cinq travées surmontée d'une grande toiture à croupe. En aval, une terrasse donnant sur un jardin à la française fait office de transition avec le vignoble.

La composante secondaire du 19^e et de la seconde moitié du 20^e siècle

A l'ouest du noyau, prise en tenaille entre ce dernier et la cellule dite du Crêt-Dessus, prend place une entité secondaire (2) structurée par la route de la Corniche, qui lui confère son caractère linéaire horizontal. Elle correspond à la phase d'extension qui s'est produite à partir du 19^e siècle. Le bâti se compose ainsi majoritairement de maisons villageoises et vigneronnes, de remises et de dépôts viticoles de plus ou moins grand gabarit s'échelonnant du 19^e à la seconde moitié du 20^e siècle. Les bâtiments sont disposés principalement en aval de la route de la Corniche et

forment des paquets contigus qui épousent sa courbure. En effet, l'axe, certes horizontal, n'en est pas pour autant rectiligne, puisqu'il suit la courbe de niveau qui pivote à cet endroit avant de marquer un large virage permettant de franchir le Rio d'Enfer (0.0.4) et de rejoindre l'entité suivante (0.1), située plus à l'ouest. La route de la Corniche est dédoublée au sud par une ruelle secondaire formant une légère cuvette qui vient s'embrancher à l'est et à l'ouest de cette même route, créant ainsi un îlot en forme d'amande. En tête de pointe, du côté occidental, se dresse l'auberge du Vigneron (2.0.1), un bâtiment attesté au 19^e siècle, dont la façade étroite marque l'angle aigu du croisement. En amont de la route s'étend un long parking en partie couvert par une structure en béton construit en 1976 (2.0.4). Il demeure absent de la silhouette du site vue depuis le lac, mais constitue du point de vue de l'intérieur une diminution de ses qualités spatiales, du fait qu'il banalise l'espace-rue. En face du parking, vers sa limite orientale, se dresse la Maison de commune et école construite vers 1937 (2.0.3). Tirant profit de la pente, cet édifice structuré en équerre présente ainsi deux niveaux côté coteau et trois côté lac. Il est surmonté d'un simple toit en bâtière. La façade qui donne sur la route de la Corniche se distingue par un petit avant-toit et par des arcades qui s'ouvrent sur un préau couvert formant comme une esplanade. De cette terrasse apparaissent d'intéressants espaces intermédiaires prenant la forme de jardins, qui marquent la limite entre le noyau principal et cette même entité. En contrebas se situe un second préau, ouvert celui-ci. Depuis le lac, la silhouette de cette cellule constitue un intéressant front arqué, qui, tel un torse, semble se bomber côté lac. Seul un bâtiment détone dans l'alignement par son style de façades différent : il s'agit d'un immeuble de trois niveaux des années 1960 (2.0.2).

Cellule dite du Crêt-Dessus

A l'extrémité occidentale de cette succession de composantes horizontales, une petite cellule (0.1) est blottie au creux d'une échancrure où passe le Rio d'Enfer (0.0.4). Cette extension remontant à la seconde moitié du 19^e siècle est structurée par un double front court et assez étroit, qui constitue un espace-rue très nettement défini. Il suit la courbe de la route qui forme un fort virage à l'est, correspondant à l'en-

taille que crée le cours d'eau, puis se poursuit par une contre-courbe à l'ouest. Le bâti, assez bien conservé, se compose de maisons vigneronnes de trois niveaux dotées de dômes, implantées de manière contiguë au ras de la chaussée. Les façades orientées goutte-reaux sur rue frappent par ailleurs par leur aspect coloré, conférant une certaine vitalité au tronçon. L'entrée orientale de l'entité est marquée par un pont daté 1854 (0.1.1), d'où l'on jouit d'une vue plongeante et spectaculaire sur le cours abrupt du ruisseau. Cet emplacement offre également un point de vue remarquable sur la composante précédente et sur la cellule dite du Crêt-Dessous située en contrebas. Comparativement aux deux entités situées plus à l'est qui s'inscrivent dans un axe nord-ouest/sud-est, celle-ci prend une orientation différente, quasi en équerre, du fait de la présence de l'échancrure. A l'échelle de la silhouette du site en entier, il en résulte une intéressante modulation de fronts sur un même plan horizontal.

Cellule dite du Crêt-Dessous

En contrebas du groupement précédent est implantée la cellule dite du Crêt-Dessous (0.2), qui forme le premier plan de la silhouette d'Epesses. Il s'agit d'une unique rangée de maisons vigneronnes du 19^e siècle comprenant deux à trois niveaux et implantées le long d'un axe linéaire montant. Elles sont établies de manière contiguë en suivant le cours du Rio d'Enfer, en partie couvert et qui coule dans la ligne de pente. Il en résulte une disposition étagée des bâtiments, particulièrement bien visible le long de la rue descendante ; les façades s'adaptent à la déclivité en diminuant la hauteur du rez-de-chaussée du côté amont et en l'agrandissant côté aval. Cet effet d'échelonnement est également perceptible au niveau des toitures orientées exclusivement goutte-reaux sur rue, à l'exception de l'habitation située en tête d'îlot au nord, qui comporte un toit à la Mansart. Du côté occidental, à l'arrière, les maisons sont entourées de jardins créant une succession de parcelles verdoyantes, tandis que du côté rue ne prennent place que quelques annexes de gabarit inférieur et de caractère beaucoup plus modeste. Celles-ci sont situées sur la partie couverte du ruisseau. En raison de la forte déclivité, il n'est pas exclu que le ruisseau prenne des allures de torrent. Etant enserré par de hauts murs en pierre, le caractère vertical en est encore accentué. Au nord

de la cellule, ce cours d'eau est traversé par un pont en arc (0.2.1) qui génère un effet pittoresque.

Le coteau

L'un des éléments fondamentaux du site réside dans le coteau viticole (I), qui forme un impressionnant tapis continu et homogène s'étendant des rives du lac, en aval, à la limite de la ligne de chemin de fer Lausanne–Berne (0.0.8), en amont. Son caractère régulier et répétitif, par l'échelonnement des terrasses, est interrompu par le Rio d'Enfer (0.0.4), qui constitue une forte entaille verticale. Dans sa partie supérieure, il est bordé d'un cordon boisé. A l'est, un second ruisseau canalisé, le Rio de la Motta (0.0.6), crée une autre césure dévalant le coteau, moins marquée toutefois.

L'autre point remarquable de ce versant est son caractère bien préservé, qui permet de mettre en valeur les éléments bâtis en leur assurant une bonne visibilité, que ce soit depuis sa partie supérieure ou à partir de son pied. Son rôle justifie par ailleurs pleinement qu'il soit conservé en l'état. Seuls quelques rares éléments sont disséminés çà et là : un hôtel de 1968 situé le long de la route cantonale formant un bloc à toit plat au pied du versant (0.0.1), deux maisons individuelles des années 1950 et 1960 grappillant des espaces du coteau entre le Crêt-Dessus et le Crêt-Dessous (0.0.2), une maison de maître remontant à 1649 établie en contre-haut des composantes bâties (0.0.5) et signalée par un haut peuplier, ainsi que le cimetière disposé sur la frange occidentale du site (0.0.3).

Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

<div style="display: flex; align-items: center;"> X X X Qualités de situation </div>

Qualités de situation prépondérantes du village vigneron dont les différentes composantes se succèdent au sein d'un coteau viticole bien préservé et traversé par le ruisseau du Rio d'Enfer qui constitue une forte découpe dans le versant. Composantes bâties divisées en quatre entités : trois disposées horizontalement le long de la route de la Corniche, créant un plan linéaire compact, et une située en

Epesses

Commune de Bourg-en-Lavaux, district de Lavaux-Oron, canton de Vaud

contrebas formant un remarquable premier plan qui forge toute la silhouette du site. Position dominante offrant une vue splendide sur la partie du Léman dite du Haut-Lac et les Alpes se dressant comme une paroi verticale en arrière-plan. Quelques rares habitations individuelles apparues dans la seconde moitié du 20^e siècle encombrant le coteau entre le premier et le second plan bâti.

Qualités spatiales

Qualités spatiales prépondérantes en raison de la diversité et de la richesse des espaces présents dans les différentes composantes bâties, à commencer par l'entité principale dense et compacte structurée par un axe horizontal sur lequel s'appuie en aval une boucle de voirie débouchant sur une charmante place centrale. Bâti essentiellement contigu et imbriqué de manière à gagner de l'espace en hauteur. Echelonnement des façades le long de la pente marquant la déclivité du terrain. Composante secondaire et cellule du Crêt-Dessus constituées d'un double front de rue étroit qui suit organiquement l'ondulation de la courbe de niveau et, enfin, groupe du Crêt-Dessous formé d'une intéressante rangée de constructions vigneronnes disposées de manière étagée en suivant le cours du Rio d'Enfer. Espaces intermédiaires constitués de jardins en terrasses très visibles aux abords des différentes composantes.

Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales remarquables grâce à la bonne conservation de la substance d'origine composée de maisons vigneronnes, principalement de trois niveaux et dotées de dômes, datant du 17^e au 19^e siècle. Tissu rural complété par quelques éléments architecturaux particuliers, telles une maison de maître reconstruite en 1841–1846 définissant le front inférieur de la composante principale, l'ancienne Maison de commune et école de 1770–1780 signalée par un clocheton et l'auberge du Vigneron attestée au 19^e siècle.

2^e version 10.2012/che

Photos numériques : 2009, 2012
Deborah Chevalier, Aline Henchoz

Coordonnées du site
546.944/149.082

Mandant
Office fédéral de la culture OFC
Section patrimoine culturel et monuments
historiques

Mandataire
inventare.ch GmbH

ISOS
Inventaire fédéral des sites construits
d'importance nationale à protéger
en Suisse